

La conseillère d'Etat, présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy

Vu le code de justice administrative, et notamment ses articles R. 226-1 et R. 226-5 ;

**DECIDE :**

**Article unique** : Sont désignés greffiers de chambre :

- Mme Isabelle LEGRAND, secrétaire administrative de classe supérieure, à la 1<sup>ère</sup> chambre ;
- Mme Christine SCHRAMM, secrétaire administrative de classe supérieure, à la 2<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Fabrice LORRAIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à la 3<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Frédérique DUPUY, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à la 4<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Anthony BETTI, secrétaire administratif de classe supérieure, à la 5<sup>ème</sup> chambre ;

Fait à Nancy, le 3 février 2025



Pascale ROUSSELLE